



Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne



Ensemble,

**Préservons les espaces
naturels d'Auvergne**



www.cen-auvergne.fr     @CENAuvergne

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne est une association de protection de la nature ouverte à tous.

Notre méthode d'action ?

- Constituer un réseau de sites naturels en **achetant des terrains ou en signant des conventions** avec les propriétaires !

Nous en devenons alors responsables : nous étudions les enjeux environnementaux et toutes les activités présentes (agricoles, touristiques, économiques, etc.) pour définir la gestion la plus adaptée.

Nous menons des projets de territoire, en concertation avec tous les acteurs locaux.

Nos autres actions :

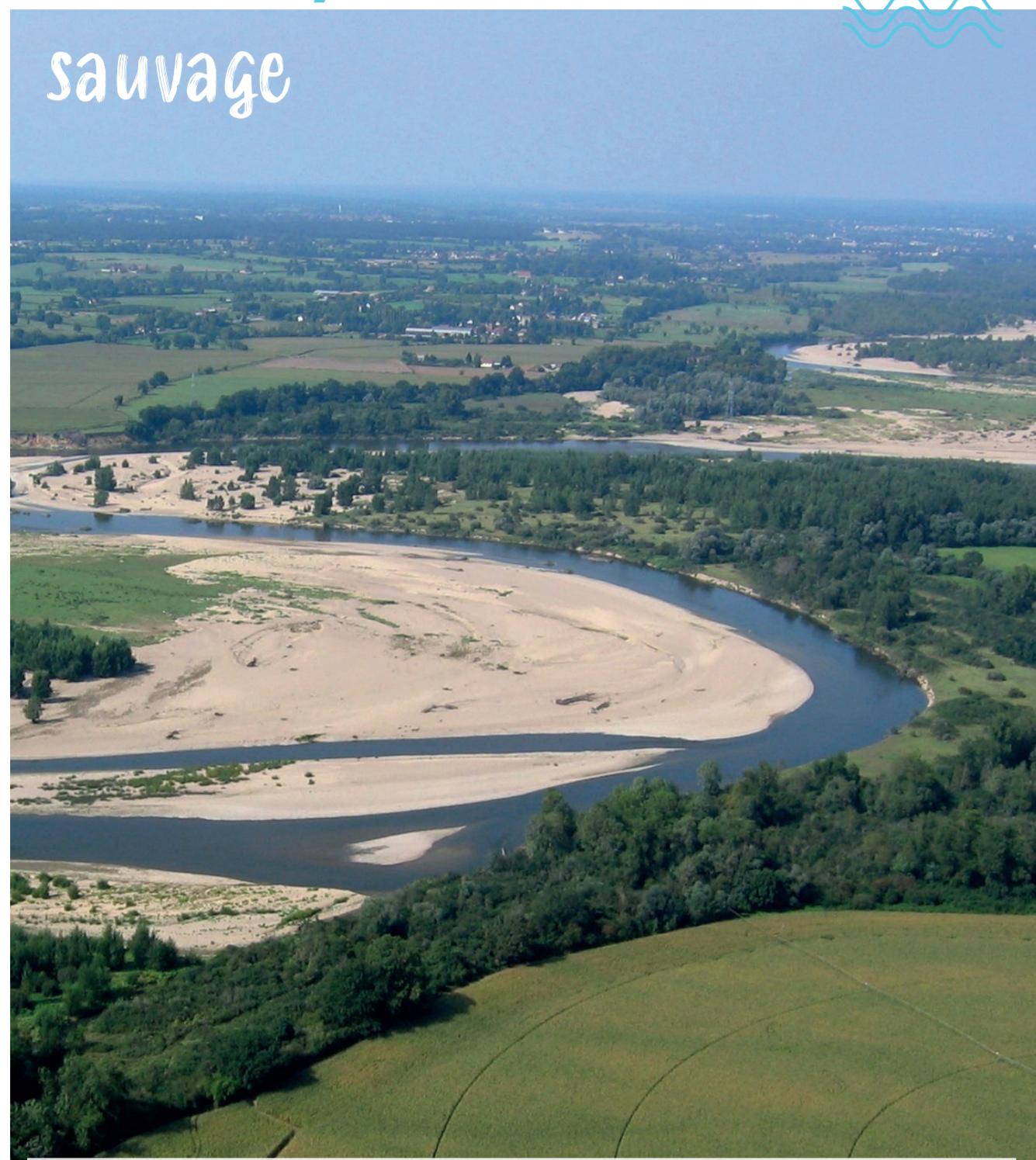
- **Accompagner les acteurs publics** (État, Région, Départements, collectivités territoriales, communes) et **privés** dans la mise en œuvre des politiques publiques et de toutes actions en faveur de la biodiversité ;
- **Sensibiliser et éduquer** le plus grand nombre par des animations nature auprès du grand public ou des scolaires, par la formation des générations futures ou auprès d'acteurs spécialisés par le partage d'expérience.



L'action du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, des projets locaux...

L'Allier, une rivière

sauvage



L'Allier a besoin d'éroder ses berges pour déplacer son lit, freiner ses crues et nous fournir des services naturels : une ressource en eau de qualité et des réserves de biodiversité.

Comment agit le CEN Auvergne ?

Nous achetons des terrains érodables pour que l'Allier retrouve son espace de liberté et nous supprimons des protections de berges devenues inutiles pour redonner de la liberté à la rivière.

Sites emblématiques : Méandre de Précaillé (43), Falaise de Malmouche (63), Val d'Allier à Mur-sur-Allier (63)

Les variétés fruitières

anciennes et locales



Historiquement terre de fruits, l'Auvergne a vu disparaître au cours des dernières décennies une partie de ses nombreuses variétés de pommes, de poires et autres cerises, abricots ou encore amandes.

Comment agit le CEN Auvergne ?

Grâce à nos bénévoles, nous collectons les variétés anciennes et locales et nous les multiplions dans des vergers conservatoires. Aujourd'hui, plus de 50 vergers participent à la préservation d'un patrimoine fruitier, traditionnel et culturel remarquable.

Sites emblématiques : verger conservatoire de Tours-sur-Meymont (63), Verger conservatoire des Cézeaux à Clermont-Ferrand (63)

Les coteaux secs,

pour notre futur



Les coteaux secs sont des zones refuges pour des espèces qui remonteront du sud avec le réchauffement climatique et peupleront l'Auvergne. Ces milieux adaptés à la chaleur ont donc un rôle fonctionnel majeur dans l'adaptation aux changements à venir.

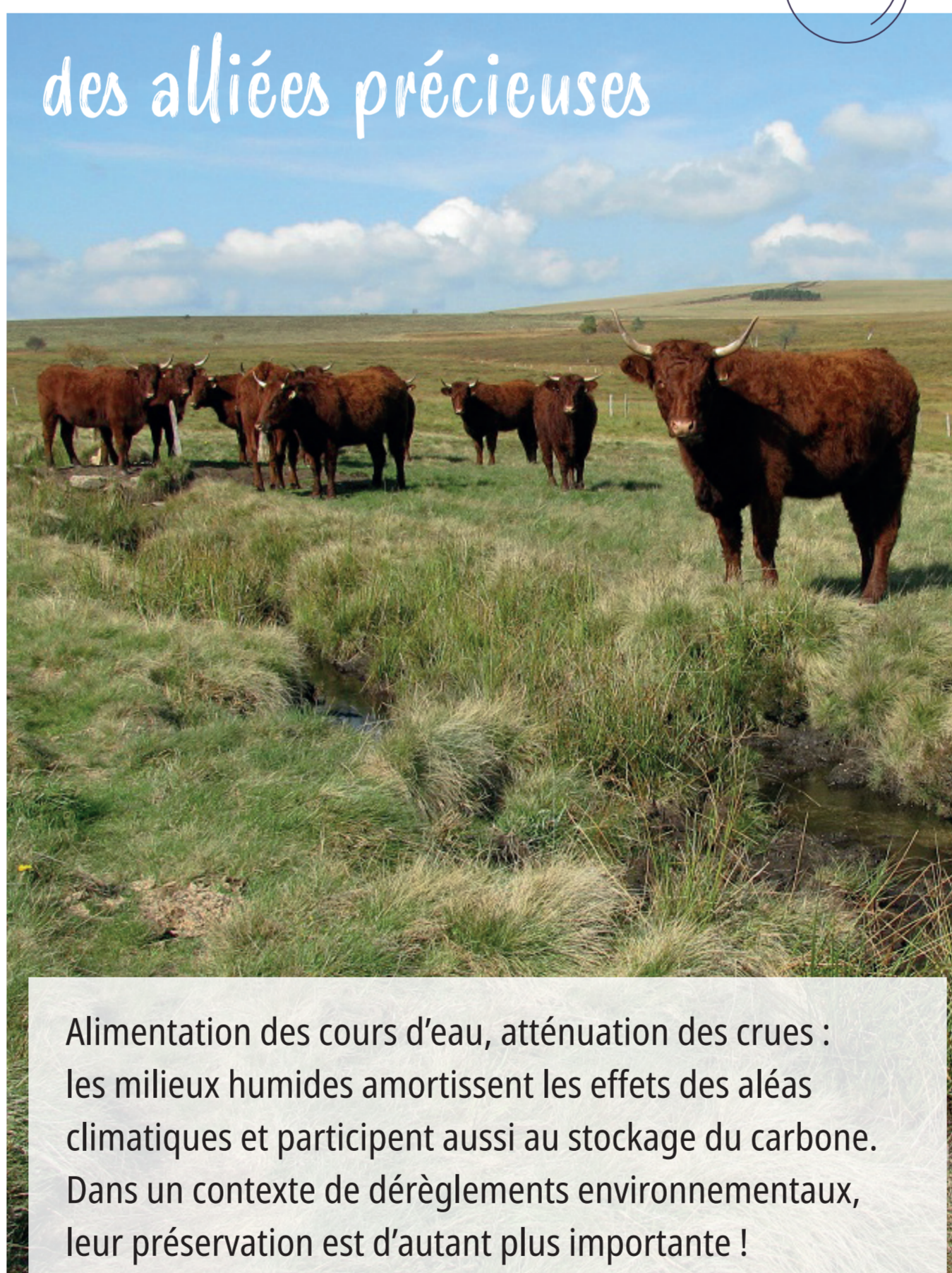
Comment agit le CEN Auvergne ?

Nous remettons en pâturage des coteaux abandonnés : débroussaillage, pose de clôtures et partenariat sur le long terme avec des éleveurs, pour favoriser les espèces d'intérêt.

Sites emblématiques : Coteaux de Mirabel (63), Côtes de Clermont (63), Coteaux de Gergovie - Puy de Mardou (63), Puech de Salvageau (15), Mont Denise (43)

Les zones humides

des alliées précieuses



Alimentation des cours d'eau, atténuation des crues : les milieux humides amortissent les effets des aléas climatiques et participent aussi au stockage du carbone. Dans un contexte de dérèglements environnementaux, leur préservation est d'autant plus importante !

Comment agit le CEN Auvergne ?

Nous restaurons les zones humides : nous limitons le drainage pour que l'eau soit stockée plus longtemps ; nous accompagnons agriculteurs, communes et autres acteurs pour une bonne gestion des milieux humides.

Sites emblématiques : Lac de Lorlanges (43), Marais de Limagne (43), Lac de Bourdouze (63), Camp militaire de Bourg-Lastic (63), Marais du Cassan et de Prentegarde (15)

La nature aux portes

des villes



Des espaces de nature en bonne santé aux portes et au cœur des villes sont un atout indispensable à la santé et à la qualité de vie des habitants : climatisation naturelle, épuration de l'air... Ils sont aussi des réservoirs de biodiversité.

Comment agit le CEN Auvergne ?

Nous préservons des sites naturels aux abords des villes d'Auvergne. En apportant notre expertise aux communes, nous contribuons à rendre nos villes plus agréables.

Sites emblématiques : Source bitumineuse du puy de la Poix (63), Site de Gandailat (63), Réserve naturelle régionale du puy de Marmant (63), Puy de Crouel (63), Mont de la Denise (43)

Des vieilles forêts

pour respirer



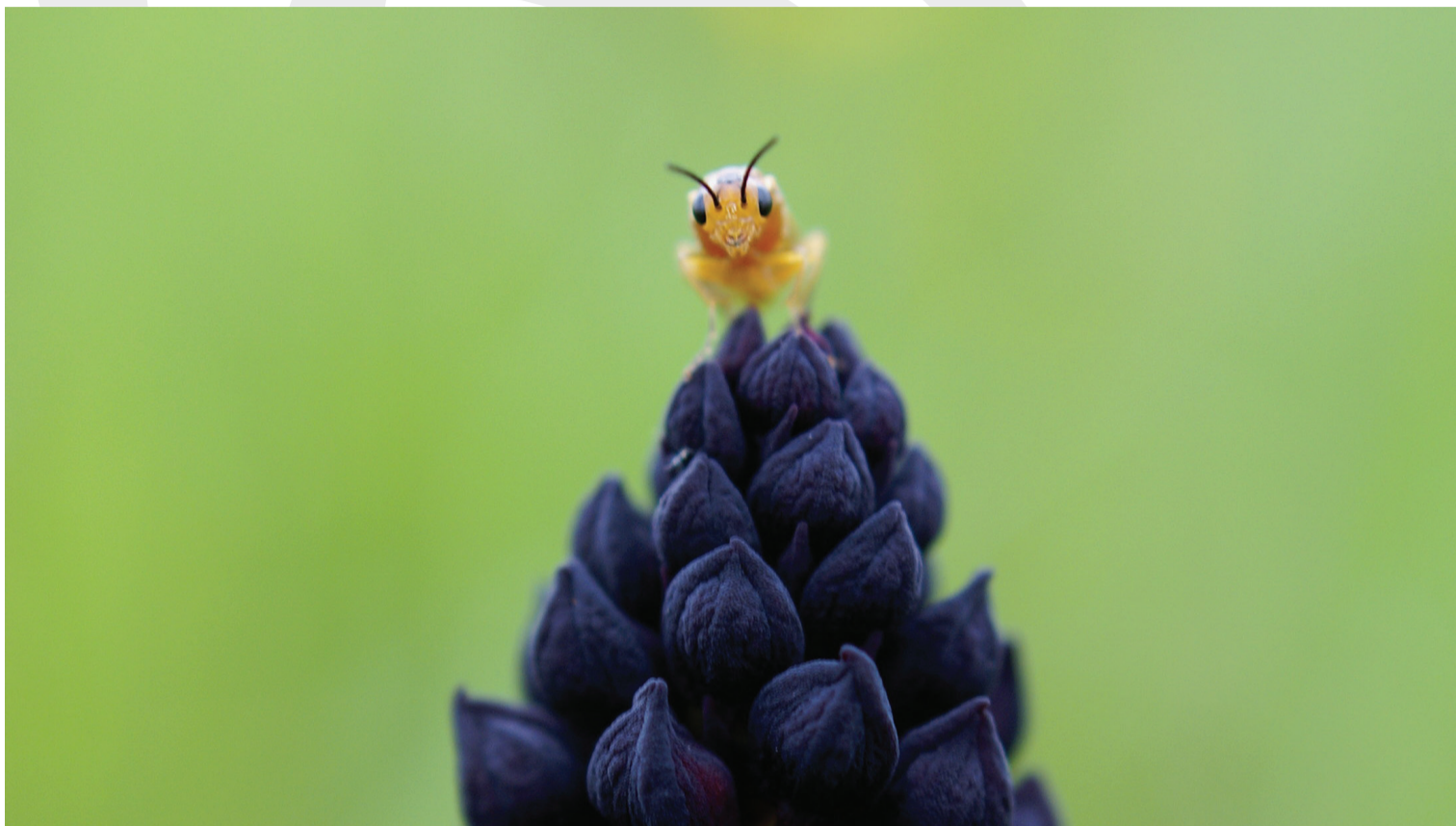
Stocks de carbone et sources d'oxygène, les vieilles forêts disparaissent (celles qui ont plus de 200 ans et contiennent vieux bois et bois mort en quantité). Quand une espèce sur quatre en forêt est liée au bois mort, c'est toute une biodiversité qui est menacée !

Comment agit le CEN Auvergne ?

Dans le cadre du programme Sylvae, réseau de vieilles forêts initié en Auvergne, nous achetons des parcelles de vieilles forêts que nous laissons évoluer sans intervention humaine.

Sites emblématiques : Vallée du Fossat (63), Bois de Bachassou (secteur de la Rhue, 15), Gorges du Chavanon (63)

...menés avec et pour les acteurs des territoires !



Adhérez !

Vous témoignez de **votre sensibilité et de votre attachement** à la préservation du patrimoine naturel en Auvergne !

Vous rejoignez de nombreux citoyens qui soutiennent des actions concrètes pour la préservation de la nature !

Vous confortez le CEN Auvergne !

*Pour aller plus loin et devenir bénévole,
contactez Nathalie :*

04 73 63 00 08 - vieassociative@cen-auvergne.fr

Tél. 04 73 63 18 27 - Courriel : contact@cen-auvergne.fr

Siège et pôle territorial Puy-de-Dôme : 17 avenue Jean Jaurès - 63200 Mozac

Pôle territorial Cantal : 8 route de Rachaldrat, Chalinargues - 15170 Neussargues-en-Pinatelle

Pôle territorial Haute-Loire : 3 montée des résistants - 43000 Chavaniac-Lafayette